

certifié
compte

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2024

Désignation de l'entreprise : SAS 66 BIS ROME

Adresse de l'entreprise 88 AVENUE DE WAGRAM 75017 PARIS

Durée de l'exercice précédent *

Numéro SIRET * 9 0 3 2 2 2 0 0 8 0 0 0 1 8

Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2023

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC	
	Frais d'établissement *	CX	CQ	
	Frais de développement *	AF	AG	
	Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI	
	Fonds commercial (1)	AJ	AK	
	Autres immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN	AO	
	Terrains	AP	AQ	
	Constructions	AR	AS	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	AU	
	Autres immobilisations corporelles	AV	AW	
	Immobilisations en cours	AX	AY	
	Avances et acomptes	CS	CT	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	CV	
	Autres participations	BB	BC	
	Créances rattachées à des participations	BD	BE	
	Autres titres immobilisés	BF	BG	
	Prêts	BH	BI	
	Autres immobilisations financières *	BK		
TOTAL (II)		BJ		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM	
	Matières premières, approvisionnements	BN	BO	
	En cours de production de biens	BP	BQ	
	En cours de production de services	BR	BS	
	Produits intermédiaires et finis	BT	BU	
	Marchandises	BV	BW	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BX	BY	
	Créances	BZ	CA	587 732
	Clients et comptes rattachés (3)*	CB	CC	
	Autres créances (3)	CD	CE	
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CF	CG	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CH	CI	
	Disponibilités	CJ	CK	587 732
	Charges constatées d'avance (3)*	CW		
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CM		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CN		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CO	1A	587 732
	Écarts de conversion actif * (VI)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS 66 BIS ROME		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000 ..)	DA	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	100		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	790		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	34 538		
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	36 427		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	183 457		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	304 434		
	Dettes fiscales et sociales	DY	12 941		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	50 473		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	551 305		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	587 732		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	551 305			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.